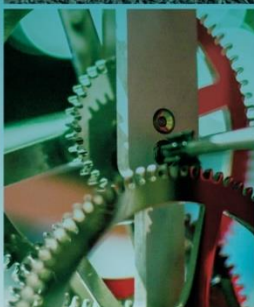




**Interreg**  
France – Suisse



Cofinancé par  
l'Union Européenne



# GUIDE DE L'UTILISATEUR SYNERGIE CTE DEPOT DE PROJET

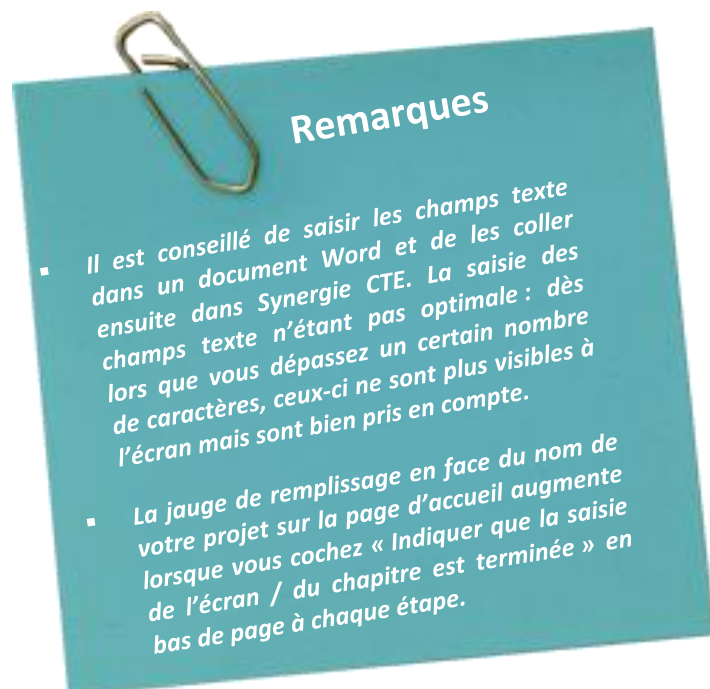
## PROGRAMME INTERREG VI FRANCE-SUISSE 2021-2027

## 1. Introduction

Ce guide vise à accompagner les porteurs de projet pour qu'ils puissent soumettre une demande d'aide à travers l'outil de monitoring en ligne : SYNERGIE CTE. Le Programme Interreg France-Suisse a fait le choix d'utiliser ce logiciel pour le dépôt commun des projets en France et en Suisse. Cette notice s'applique donc aux porteurs français et suisses cependant certaines rubriques doivent être saisies différemment selon le pays d'origine du porteur de projet.

Cet outil vous permet de saisir le formulaire de candidature. Pour les porteurs de projet français, ce guide sera par la suite enrichi d'une aide à la saisie des remontées des dépenses et des rapports d'avancement.

Le formulaire de candidature est une des pièces à fournir pour le dépôt officiel de votre demande de subvention au titre du programme Interreg France-Suisse. La version de ce formulaire à transmettre aux secrétariats conjoints français et suisse (format papier doit être signée par le chef de file français et le chef de file suisse).



## 2. Etapes préliminaires

Vous pouvez accéder à SYNERGIE CTE via ce lien : <https://cte-2127.synergie-europe.fr/>

Votre **nom d'utilisateur** et votre **mot de passe** vous ont été communiqués par le secrétariat conjoint dès lors que la fiche pré-projet que vous avez déposée a été jugée éligible aux objectifs du programme de coopération.

Il est fortement conseillé de réunir toutes les informations pertinentes avant de commencer à saisir le formulaire de candidature. Le [guide du porteur](#) vous aidera à déposer votre dossier sur Synergie CTE

La soumission d'un projet prend du temps. Vous pouvez sauvegarder les informations à n'importe quel moment de la saisie et les compléter en plusieurs étapes.

**Veillez ne pas sous-estimer le temps nécessaire pour préparer un projet de qualité.**

Légende \* :

- Pré-rempli par le SC
- Ne pas remplir
- Généré automatiquement

\*Attention reportez-vous cependant aux indications contenues dans chaque rubrique

<b>1.</b>	<b>INTRODUCTION</b>	<b>2</b>	
<b>2.</b>	<b>ETAPES PRELIMINAIRES</b>	<b>2</b>	
<b>3.</b>	<b>SAISIR LES ELEMENTS PRINCIPAUX</b>	<b>4</b>	
	<b>A) DESCRIPTION</b>		<b>4</b>
	<b>B) PARTENAIRES</b>		<b>4</b>
	▪ Liste des partenaires [pré-rempli par le SC]	4	
	▪ Description [pré-rempli par le SC]	4	
	▪ Financement	4	
	▪ Contact [pré-rempli par le SC]	8	
	▪ Expérience antérieure [ne pas remplir]	8	
	▪ Coordonnées bancaires du chef de file	8	
	<b>C) LIVRABLES</b>		<b>8</b>
	<b>D) POSTES DE DEPENSE [GENERE AUTOMATIQUEMENT]</b>		<b>9</b>
	<b>E) PLAN DE TRAVAIL</b>		<b>9</b>
	<b>F) INDICATEURS [GENERE AUTOMATIQUEMENT]</b>		<b>10</b>
<b>4.</b>	<b>REEMPLIR LES SIX CHAPITRES DU FORMULAIRE DE DEMANDE</b>	<b>10</b>	
	<b>I. PRESENTATION SYNTHETIQUE DU PROJET</b>		<b>11</b>
	▪ Identification du projet [génééré automatiquement]	11	
	Indiquez le chef de file et la personne responsable.	11	
	▪ Résumé du projet	11	
	Remplissez les différents champs texte de manière synthétique.	11	
	<b>II. ELIGIBILITE AU PROGRAMME</b>		<b>12</b>
	▪ Dimension transfrontalière et retombées du projet sur le territoire	12	
	Remplissez les différents champs texte de manière synthétique.	12	
	▪ Conformité à la stratégie du programme	12	
	Remplissez les différents champs texte de manière synthétique.	12	
	▪ Contribution aux indicateurs	12	
	▪ Localisation du projet	12	
	▪ Localisation des actions du projet	13	
	Remplissez les différents champs texte de manière synthétique	13	
	▪ Contribution aux principes directeurs de sélection (selon l'OS retenu)	13	
	- Critères spécifiques (France et Suisse)	13	
	Remplissez selon votre OS les éléments concernant la capitalisation, l'emploi, la diffusion de l'information et les domaines d'excellence	13	
	Remplissez selon votre OS	13	
	Remplissez selon votre Priorité	13	
	▪ Comment assurez-vous la transférabilité des résultats du projet à d'autres organisations/régions/pays à l'extérieur du partenariat du projet ?	13	
	<b>III. PARTENARIAT DU PROJET</b>		<b>14</b>
	▪ Liste des partenaires du projet [génééré automatiquement]	14	
	▪ Information sur les partenaires [génééré automatiquement]	14	
	▪ Compétences et expériences des partenaires	14	
	▪ Gouvernance du projet	14	
	<b>IV. PRESENTATION DETAILLEE DU PROJET</b>		<b>15</b>
	▪ Plan de travail [génééré automatiquement]	15	
	▪ Rôle des partenaires impliqués dans les activités	15	
	▪ Planning de réalisation [génééré automatiquement]	15	
	▪ Livrables du projet [génééré automatiquement]	15	
	▪ Expériences antérieures et complémentarité	15	
	▪ Autres éléments d'analyse du projet	15	

	<b>V. ELEMENTS FINANCIERS</b>	<b>16</b>
▪	Taux de change <b>[pré-rempli par le SC]</b>	16
▪	Budget du projet (€) / Budget du projet (CH) [généré automatiquement]	16
▪	Budget par partenaire par catégorie de dépenses	16
▪	Plan de financement (€ et CH) <b>[généré automatiquement]</b>	17
▪	Echéancier des remontées de dépenses du projet (France et Suisse)	17
	<b>LES DONNEES RELATIVES A L'ECHÉANCIER SYNTHÉTISENT L'AVANCEMENT FINANCIER DE VOTRE PROJET.</b>	<b>17</b>
▪	Risque de double financement	17
	Remplissez les différents champs de texte de manière synthétique	17
▪	Commande publique et contributions en nature	17
▪	Conditions d'obtention d'une avance	17
	Remplissez le champ de texte correspondant de manière synthétique	17
	<b>VI. OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES</b>	<b>18</b>
▪	Communication	18
▪	Comptabilité séparée	18
	Remplissez les différents champs de texte de manière synthétique	18
▪	Mobilisation des fonds fédéraux	18
▪	Engagement des partenaires <b>[ne pas remplir]</b>	18
▪	Validation du formulaire (convention inter-partenaire)	18
	Cochez et établissez votre convention inter-partenaire si nécessaire (plusieurs partenaires)	18
<b>5.</b>	<b><u>DEPOT DU FORMULAIRE EN LIGNE</u></b>	<b>19</b>
<b>6.</b>	<b><u>ANNEXE 1 – PRECISIONS SUR LES INDICATEURS</u></b>	<b>19</b>
▪	Pourquoi des indicateurs ?	19
▪	Indicateurs de réalisations, de résultats.... Quelles différences ?	19
▪	Quelles obligations pour le porteur ?	20

### 3. Saisir les éléments principaux

#### A) Description

Cette partie est pré-remplie par le secrétariat conjoint. Il ne vous reste qu'à compléter les **dates de démarrage et d'achèvement du projet (en lien avec votre fiche-projet)**. Ces dates déterminent la période d'éligibilité des dépenses.

Cliquez sur 

#### B) Partenaires

- [Liste des partenaires \[pré-rempli par le SC\]](#)

Le secrétariat conjoint crée et ajoute les partenaires du projet.

- [Description \[pré-rempli par le SC\]](#)

L'onglet *Description* est déjà rempli.

- [Financement](#)

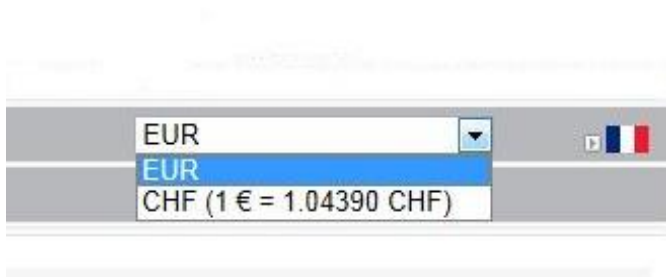
Une fois cette rubrique complétée, cela générera automatiquement les plans de financement par partenaire et le plan de financement global du projet (chapitre V *Éléments financiers*, points 5,6, 7, et 8).

Pour chaque partenaire, dans cette section, vous devez **saisir les contributions financières**.

Pour saisir les montants, veuillez saisir le montant sans virgule ni point : 100000.

Le montant apparaîtra automatiquement comme ceci : 100,000.00 €.

Si vous avez besoin de saisir des décimales, utilisez le point pour les séparer, comme ceci : 0.63.



Avant de commencer, veuillez à **sélectionner la devise correspondante** (€ ou CHF) selon la localisation du partenaire.  
(En haut à droite de l'écran)

Chaque

Source de financement		Libellé ou nom du cofinancier	Montant	dont en numéraire	dont en nature	%
FEDER						
	Etat					0.00 %
	Conseils Régionaux					0.00 %
	Conseils Départementaux					0.00 %
	Autre public					0.00 %
Contreparties nationales au FEDER						
	Privé					0.00 %
	Contribution en nature privée					0.00 %
	Contribution en nature publique					0.00 %
Total Contreparties nationales au FEDER			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0.00 %
Budget total éligible			0,00 €	0,00 €	0,00 €	100.00 %
Autres Financements						
Total			0,00 €	0,00 €	0,00 €	100.00 %


**I** Veuillez **sélectionner le fonds** (*FEDER / Interreg fédéral suisse*) selon le pays d'origine du partenaire.

Déclarer le plan de financement sur le fonds :

FEDER  
**FEDER**  
 Interreg fédéral suisse


2



Cliquez sur le lien *Budget total éligible* puis **entrez le budget total éligible** pour le partenaire. Cette étape est importante et doit être établie en premier. Le montant total de votre projet est composé de l'apport en numéraire et en nature.

Détails du total éligible		
		Budget total éligible
Montant en numéraire		<input type="text" value="0.00"/>
Montant en nature		<input type="text" value="0.00"/>

Pour revenir au tableau du plan de financement, cliquez sur

3

Cliquez ensuite sur l'icône  à côté du financement FEDER / Interreg fédéral suisse (selon ce que vous avez sélectionné précédemment) puis **indiquez le taux de cofinancement** qui s'applique à votre projet.

Détail de la source FEDER 		
Libellé ou nom du cofinancier		FEDER
Montant en numéraire		<input type="text" value="0.00"/> Ce partenaire ne récupère pas la TVA, les montants indiqués doivent donc être TTC
Taux du fonds		<input type="text" value="0.00"/> %

Le montant de la subvention FEDER/Interreg fédéral est calculé automatiquement.

Par exemple : Sur un budget total de 100.000€ un taux d'intervention de 80% = 80.000 €

Pour revenir au tableau du plan de financement, cliquez sur


4

**Pour l'autofinancement**, indiquez-le dans la case correspondant à la nature juridique de votre structure.

Auto financement du partenaire

Cocher cette case si ce financement est issu de vos propres fonds.

Détail de la source Privé 		
Libellé ou nom du cofinancier		
Montant en numéraire		<input type="text"/> Ce partenaire ne récupère pas la TVA, les montants indiqués doivent donc être TTC
Montant nature 		<input type="text"/>


Par exemple : association de droit privé, cliquez sur  à côté de *Privé*, puis cliquez sur *Cocher cette case si ce financement est issu de vos propres fonds*.

Pour la nature de l'autofinancement, choisissez « numéraire » si l'autofinancement est monétaire ou « nature » s'il s'agit de la valorisation des frais de personnel ou autres. Les deux sont possibles.

**Pour rappel** : un minimum de 20% d'autofinancement au niveau du montant total du projet est demandé.




Pour revenir au tableau du plan de financement, cliquez sur

5

Cliquez ensuite sur  à côté de *Contreparties nationales au FEDER/Interreg fédéral suisse*.

Les partenaires choisissent ensuite *Privé, Autre public ou Cantons* pour Interreg fédéral suisse ou *Conseils Départementaux, Conseils Régionaux ou Etat* pour le FEDER.

#### Pour Interreg fédéral suisse :

Contreparties nationales au Interreg fédéral suisse	Privé						0.00 %
	Autre public						0.00 %
	Cantons						0.00 %

#### Pour le FEDER :

Contreparties nationales au FEDER	Privé						0.00 %
	Autre public						0.00 %
	Conseils Départementaux						0.00 %
	Conseils Régionaux						0.00 %
	Etat						0.00 %

Pour les cofinanceurs de la catégorie *Autre public*, veuillez saisir leurs noms dans la case *Commentaire*.

Si les cofinanceurs vous ont déjà transmis une déclaration d'intention ou une confirmation, inscrivez à titre d'information les dates de ces courriers.

## Insérez le montant pour le co-financement.

Pour revenir au tableau du plan de financement, cliquez sur

Enregistrer

**Attention** : Si le montant n'est pas correct, un point d'interrogation apparaîtra à côté de *Budget total éligible*. Cliquez dessus pour voir le message d'erreur.

Pour effacer un cofinancement inséré, il suffit de cliquer sur la corbeille.

Une fois votre plan de financement complété, cliquez sur

Enregistrer

pour revenir au sommaire de votre formulaire.

**Rappel** : les dépenses doivent être également saisies dans [l'A2](#) pour chaque partenaire

- [Contact \[pré-rempli par le SC\]](#)
- [Expérience antérieure \[ne pas remplir\]](#)
- [Coordonnées bancaires du chef de file](#)

L'onglet est renseigné par le chef de file sur la base des coordonnées bancaires jointes au dossier complet.

## C) Livrables

▢ Ajouter un livrable

Nom du livrable

Type de livrable

- Publication
- Support de communication
- Action de communication
- Atelier / Groupe de travail
- Audit
- Base de donnée / Inventaire
- Cartographie
- Création d'infrastructure routière
- Amélioration d'infrastructure routière
- Construction de bâtiment
- Restauration de bâtiment
- Conférence
- Emplois créés (ETP)
- Etudes / analyse
- Formation
- Logiciel
- Site web
- Connexions
- Accord / Partenariat

Les livrables comprennent tous les documents, résultats mesurables, tangibles ou vérifiables, qui résultent de l'achèvement d'une partie de projet ou du projet (atteinte de l'indicateur).

Cliquez sur *Ajouter un livrable*, saisissez son nom et sélectionnez le *Type de livrable*.

Cliquez sur

Enregistrer

Le chapitre IV *Présentation détaillée du projet*, point 4 *Livrables du projet* sera généré automatiquement.

Au moment de la saisie du plan de travail (chapitre IV *Présentation détaillée du projet*, point 1 *Plan de travail*), vous devrez **indiquer les valeurs prévisionnelles** de ces livrables.



## D) Postes de dépense [généralisé automatiquement]

Cet onglet sera généré automatiquement lors de la saisie du *Budget par partenaire par catégorie de dépenses* (chapitre V Eléments financiers, point 4)

## E) Plan de travail

Le projet doit être structuré en groupes d'activités (Work Package). Chaque WP doit avoir des objectifs spécifiques, des résultats, des activités et des livrables connexes.

Libellé du groupe d'activités (WP)

Partenaire responsable du groupe d'activité

Créer une activité

1 Description 2 Partenaires 3 Livrables 4 Localisation

Libellé

Date de début

Date de fin

Est une activité pilote

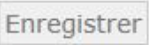
Les quatre types d'informations demandées pour compléter les groupes d'activités sont :

1 **Description générale** du WP

2 **Partenaires** du WP

3 **Livrables** (l'unité de mesure est liée au type de livrable choisi. Elle apparaît automatiquement dès lors que vous aurez rempli le chapitre *Livrables* dans *Saisir les éléments principaux*)

4 **Localisation**

Cliquez sur  pour chaque groupe d'activités.

Il vous faut **nommer un responsable par WP** et des partenaires participants au WP.

Partenaires sélectionnés

Implication : **Importante**

Importante  
Moyenne  
Minimum

Le **niveau d'implication des partenaires** participants est à sélectionner : *Important, Moyen* ou *Minimum*.

Afin de déterminer le niveau de participation de chaque partenaire, vous devez prendre en considération si le partenaire va être un acteur clé dans la mise en œuvre de l'activité (*Important*), s'il va contribuer à la mise en œuvre de l'activité (*Moyen*) par exemple en fournissant des données et en partageant son expérience ou si le partenaire participe seulement à la validation d'un résultat ou participe à certaines réunions (*Minimum*).

Ajouter un "Groupe d'activités (WP)" / Activité

Ajouter un groupe d'activités (WP)

1. Coordination du projet

Ajouter une activité

1. TACHE 1

Ajouter une activité

Ajouter un groupe d'activités (WP)

2. Création des outils

Ajouter une activité

1. TACHE 2

Ajouter une activité

Ajouter un groupe d'activités (WP)

Indiquer que la saisie de l'écran est terminée

Enregistrer

Dans chaque groupe d'activités (WP), il vous faudra ensuite cliquer sur *Ajouter une activité* pour **détailler les opérations** menées dans chaque WP.

## F) Indicateurs [génééré automatiquement]

Cette partie est générée automatiquement une fois la partie « *Livrables* » complétée.

### 4. Remplir les six chapitres du formulaire de demande

- ✓ 1. Informations sur le formulaire
- ✓ 2. Mentions légales
- ✓ 3. Annexes
- I Présentation synthétique du projet
  - 1. Identification du projet
  - 2. Identification du chef de file et des partenaires
  - 3. Résumé du projet
- II Eligibilité au programme
  - 1. Dimension transfrontalière et retombées du projet sur le territoire
  - 2. Conformité à la stratégie du programme
  - 3. Contribution aux indicateurs
  - 4. Localisation du projet
  - 5. Localisation des actions du projet
  - 6. Contribution aux principes directeurs de sélection (selon l'OS retenu)
    - 6.1 Critères spécifiques (France et Suisse)
    - 6.2 Principes horizontaux
    - 6.3 Critères d'éco-conditionnalité
    - 6.4 Articulation avec les schémas français
  - 7. Comment assurez-vous la transférabilité des résultats du projet à d'autres organisations/régions/pays à l'extérieur du partenariat du projet ? Justifier de manière argumentée
- III Partenariat du projet
  - 1. Liste des partenaires du projet
  - 2. Informations sur les partenaires
  - 3. Compétences et expériences des partenaires
  - 4. Gouvernance du projet
- IV Présentation détaillée du projet
  - 1. Plan de travail
  - 2. Rôle des partenaires impliqués dans les activités
  - 3. Planning de réalisation
  - 4. Livrables du projet
  - 5. Expériences antérieures et complémentarité
  - 6. Autres éléments d'analyse du projet
- V Éléments financiers
  - 1. Taux de change à la date du dépôt
  - 2. Budget du projet (€)
  - 3. Budget du projet (CHF)
  - 4. Budget par partenaire par catégorie de dépenses
  - 5. Plan de financement (€)
  - 6. Plan de financement (CHF)
  - 7. Plan de financement de chaque partenaire (en €)
  - 8. Plan de financement de chaque partenaire (CHF)
  - 9. Échancier des remontées de dépenses du projet (France et Suisse)
  - 10. Risque de double financement
  - 11. Commande publique, recettes et contributions en nature
    - ✓ 11.1 Commande publique
    - 11.2 Contributions en nature
- ✓ 12. Conditions d'obtention d'une avance
- VI Obligations réglementaires
  - 1. Communication
  - 2. Comptabilité séparée
  - 3. Mobilisation des fonds fédéraux (à remplir pour les partenaires suisses en vue de l'octroi d'une subvention fédérale Interreg)
  - ✓ 4. Engagement des deux chefs de file FR et CH (responsables légaux)
  - 5. Validation du formulaire

Revenez sur la page d'accueil avec l'onglet *Projet* et complétez les chapitres. Certaines données ont déjà été prises en compte de par la *saisie des éléments principaux*.

Contrôler la cohérence des données du formulaire

## I. Présentation synthétique du projet

- [Identification du projet \[génééré automatiquement\]](#)
- Identification du chef de file et des partenaires

Indiquez le chef de file et la personne responsable.

- Résumé du projet

Remplissez les différents champs texte de manière synthétique.

## II. Eligibilité au programme

- Dimension transfrontalière et retombées du projet sur le territoire

Remplissez les différents champs texte de manière synthétique.

- Conformité à la stratégie du programme

Remplissez les différents champs texte de manière synthétique.

- Contribution aux indicateurs

Deux types d'indicateurs sont à renseigner :

**1- Indicateurs de réalisation** : mesurent le niveau d'exécution des activités mises en œuvre

Par exemple : nombre de stratégies, plans d'action

**2- Indicateurs de résultat** : mesurent les effets immédiats générés par l'activité.

Par exemple : rapport d'activité, note explicative

Attention, une fois réalisées, les valeurs remontées devront être étayées par des pièces justificatives'

Groupe d'indicateurs: Réalisation

Indicateurs	Prévision	1 - Précisez brièvement en quoi votre projet répond aux indicateurs sélectionnés 2 - Justifiez de votre capacité à contribuer à l'indicateur de réalisation	
Indicateurs spécifiques de l'axe			
RCO24 - Investissements des systèmes nouveaux ou améliorés de surveillance, de préparation, d'alerte et de réaction en cas de catastrophe*	Quantitatif		
RCO83 - Stratégies et plans d'action élaborés conjointement	Quantitatif		

Groupe d'indicateurs: Résultat

Indicateurs	Prévision	1 - Précisez brièvement en quoi votre projet répond aux indicateurs sélectionnés 2 - Justifiez de votre capacité à contribuer à l'indicateur de réalisation	
Indicateurs spécifiques de l'axe			
RCR79 - Stratégies et plans d'action communs mis en œuvre par les organisations	Quantitatif		

Déterminez une quantité (valeur cible) et expliquez en quoi votre projet contribue aux indicateurs du programme (voir [guide des indicateurs](#) pour plus de précisions).

- Localisation du projet

**Indiquez la localisation du projet** côté français et côté suisse en cochant les départements / cantons où se situent les partenaires.

Si l'un des partenaires du projet se trouve en dehors de la zone de coopération, cochez la case *reste du monde* et précisez en quoi les actions de ce partenaire auront un impact sur la zone de coopération.

Localisation du projet

	France	Précision Reste du monde (France)	Suisse	Précision Reste du monde (Suisse)
Localisation	<input type="checkbox"/> Doubs <input type="checkbox"/> Jura <input type="checkbox"/> Territoire de Belfort <input type="checkbox"/> Ain <input type="checkbox"/> Haute-Savoie <input checked="" type="checkbox"/> Reste du monde		<input type="checkbox"/> Genève <input type="checkbox"/> Vaud <input type="checkbox"/> Berne <input type="checkbox"/> Fribourg <input type="checkbox"/> Neuchâtel <input type="checkbox"/> Jura <input type="checkbox"/> Valais <input checked="" type="checkbox"/> Reste du monde	

Indiquer que la saisie du chapitre est terminée

Enregistrer

- Localisation des actions du projet

Remplissez les différents champs texte de manière synthétique

- Contribution aux principes directeurs de sélection (selon l'OS retenu)
  - Critères spécifiques (France et Suisse)

Remplissez selon votre OS les éléments concernant la capitalisation, l'emploi, la diffusion de l'information et les domaines d'excellence

- Principes horizontaux

Les trois priorités transversales de l'UE sont :

- La promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes
- L'égalité des chances et le principe de non-discrimination
- Le développement durable

Ainsi, tous les projets doivent démontrer que leurs effets seront positifs à l'égard de ces priorités ou que leurs éventuels effets négatifs seront pris en compte et corrigés.

Argumentez sur la manière dont votre projet contribue de façon directe ou indirecte à ces trois principes ou à minima, en quoi votre projet les respecte.

- Critères d'éco-conditionnalité

Remplissez selon votre OS

- Articulation avec les schémas français

Remplissez selon votre Priorité

- Comment assurez-vous la transférabilité des résultats du projet à d'autres organisations/régions/pays à l'extérieur du partenariat du projet ?

Justifiez de manière argumentée

### III. Partenariat du projet

- [Liste des partenaires du projet \[génééré automatiquement\]](#)
- [Information sur les partenaires \[génééré automatiquement\]](#)
- Compétences et expériences des partenaires

Justifiez de la nécessité d'impliquer les différents partenaires dans le projet et indiquez si certains partenaires ont déjà bénéficié de financements de la Commission européenne ou de la Confédération helvétique.

- Gouvernance du projet

Précisez les dispositions mises en place pour la bonne gouvernance du projet et son suivi.

#### IV. Présentation détaillée du projet

- [Plan de travail \[génééré automatiquement\]](#)

Il a été généré par la saisie des éléments importants.

- Rôle des partenaires impliqués dans les activités

Détaillez plus précisément le rôle des partenaires pour les activités dans lesquelles ils sont impliqués.

- [Planning de réalisation \[génééré automatiquement\]](#)

Un calendrier a été automatiquement généré avec la saisie des éléments importants.

- [Livrables du projet \[génééré automatiquement\]](#)

La liste des livrables a été généré automatiquement.

- Expériences antérieures et complémentarité

Justifiez de manière argumentée

- Autres éléments d'analyse du projet

Justifiez de manière argumentée

## V. Eléments financiers

- [Taux de change \[pré-rempli par le SC\]](#)

Le taux de change a été défini par le secrétariat conjoint lors de la création de votre compte SYNERGIE CTE, il n'est donc pas modifiable.

- [Budget du projet \(€\) / Budget du projet \(CHF\) \[généralisé automatiquement\]](#)


Le budget est généré automatiquement en € et en CHF.

- [Budget par partenaire par catégorie de dépenses](#)

Budget par partenaire par catégorie de dépenses

Budget par partenaire


Exporter le budget des partenaires en CSV



Nom du partenaire	Total	
Partenaire n°1		
Partenaire n°2		
Total du projet		


Indiquer que la saisie du chapitre est terminée

Enregistrer

Contrôler la cohérence des données du formulaire

Cliquez sur l'icône  correspondant au nom du partenaire du projet (en France ou en Suisse) pour accéder au tableau relatif au budget du projet.

	Total	
Frais de personnel		
<a href="#">Frais de personnel</a>	50000.00	
Total Frais de personnel	50 000,00 CHF	
Frais de bureau et frais administratifs		
<a href="#">Frais de bureau et frais administratifs</a>	0,00 CHF	
Total Frais de bureau et frais administratifs	0,00 CHF	

Cliquez sur l'icône  puis validez les montants insérés en cliquant sur OK.

La catégorisation des dépenses ne peut être modifiée.

**Veillez à ce que le total du plan de financement corresponde bien au total du budget (principe d'équilibre).**

**Attention** : Pour tous les projets dont le coût total français est supérieur à 200 000 €, le recours à une option des coûts simplifiés (OCS) dite du taux forfaitaire est obligatoire pour les frais de bureau et frais administratifs (coûts indirects) et les frais de déplacement et d'hébergement.

**Chacun de ces deux postes de dépenses sont calculés sur la base d'un taux forfaitaire de 15% des frais de personnels directs éligibles. Sur Synergie, les OCS de 15% se calculent automatiquement à la saisie des frais de personnel.**

Pour les projets dont le coût total français est inférieur ou égal à 200 000 €, seuls les frais de personnel peuvent être remboursés au réel. Ainsi, pour ces projets, l'ensemble des postes de



dépenses hors personnel est obligatoirement calculé sur la base d'un taux forfaitaire de 40% des frais de personnels directs éligibles.

Ces dispositions ne sont valables que pour la partie française de l'opération.

**Rappel** : les dépenses doivent être également saisies dans [l'A2](#) pour chaque partenaire

- [Plan de financement \(€ et CH\) \[généré automatiquement\]](#)

Les plans de financement par partenaire et le plan de financement global ont été générés automatiquement par la saisie des éléments principaux.

- [Echéancier des remontées de dépenses du projet \(France et Suisse\)](#)

Les données relatives à l'échéancier synthétisent l'avancement financier de votre projet.

	2021	2022	2023	2024
Montant des dépenses	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

### **Pour les porteurs de projet français et suisses :**

Le montant d'une remontée de dépenses doit être au moins égal à 10 000 €.

Une seule remontée par an est possible (indiquez le montant par année)

La date de la dernière remontée (solde) correspond à l'année de fin de projet et doit représenter 20% du coût du projet minimum.

- [Risque de double financement](#)

Remplissez les différents champs de texte de manière synthétique

- [Commande publique et contributions en nature](#)

- Commande publique

Remplissez le champ de texte correspondant et reportez-vous à la liste ci-après : [https://www.europe-bfc.eu/wp-content/uploads/2022/10/DS\\_Liste-des-pieces\\_commande-publique-21-27.pdf](https://www.europe-bfc.eu/wp-content/uploads/2022/10/DS_Liste-des-pieces_commande-publique-21-27.pdf)

- Contributions en nature

Cocher ou non la case correspondante et remplissez l'[A2](#) d'estimation des postes de dépenses de votre structure

- [Conditions d'obtention d'une avance](#)

Remplissez le champ de texte correspondant de manière synthétique

## VI. Obligations réglementaires

- Communication

Les porteurs de projet se soumettent aux obligations de communication et d'information du public sur la contribution européenne à la réalisation du projet. Nous vous invitons à prendre connaissance de ces obligations. Un kit de communication est à la disposition des porteurs de projet afin de les guider dans la mise en œuvre d'actions de communication : <https://www.interreg-francesuisse.eu/ressource-documentaire/guide-de-communication/>

Indiquez ici tout ce que vous mettrez en place pour respecter ces obligations de communication ainsi que les opérations de communication qui vous permettront de valoriser le soutien des fonds européens.

- Comptabilité séparée

Remplissez les différents champs de texte de manière synthétique

- Mobilisation des fonds fédéraux

Cette partie est à remplir pour **les partenaires suisses** en vue de l'octroi d'une subvention fédérale Interreg.

- Engagement des partenaires [ne pas remplir]

Cette partie n'est pas à compléter en ligne mais les chefs de file français et suisse devront **apposer leurs signatures** au bas de cette page une fois le formulaire complété et généré en pdf.

- Validation du formulaire (convention inter-partenariale)

Cochez et établissez votre convention inter-partenariale si nécessaire (plusieurs partenaires)

## 5. Dépôt du formulaire en ligne

Avant de déposer votre formulaire en ligne, cliquez sur :

Contrôler la cohérence des données du formulaire

Si un message d'erreur s'affiche en bas de page, veuillez corriger les incohérences du dossier. Après contrôle de cohérence validé, vous pouvez cliquer sur « **Soumettre le formulaire à l'autorité de gestion** ».

## 6. Annexe 1 – Précisions sur les indicateurs

### ▪ Pourquoi des indicateurs ?

Pour la programmation 2021-2027, la performance est au cœur de la logique de construction des programmes européens. Il s'agit de pouvoir démontrer que les programmes contribuent à assurer en Europe une croissance intelligente, durable et inclusive. Ainsi, les projets soutenus doivent contribuer à alimenter le système de suivi, c'est-à-dire les indicateurs de suivi de la performance définis au niveau de chaque objectifs spécifique (OS) afin d'atteindre leurs cibles fixées à 2024 et 2029.

Concrètement, cela se traduit notamment par la production et l'exploitation d'indicateurs pour apprécier la pertinence des projets par rapport aux objectifs fixés et leur performance. En effet chaque programme doit désormais produire des résultats tangibles et mesurables. En fait, il doit pouvoir démontrer que grâce à l'action des fonds européens, la situation socio-économique s'est améliorée.

**Ces indicateurs ne sont pas qu'une exigence réglementaire de plus, c'est aussi l'assurance que les financements européens sont employés au mieux.**

Ce système de suivi est également nécessaire à l'autorité de gestion, le conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté. En effet, s'appuyer sur des données chiffrées pour évaluer les programmes est un atout, cela permet d'objectiver les analyses du programme et de ses effets et éventuellement réorienter les politiques en fonction de nouveaux besoins.

### ▪ Indicateurs de réalisations, de résultats.... Quelles différences ?

Les indicateurs associés au programme de coopération Interreg France-Suisse sont de deux types :

1- **Les indicateurs de réalisations.** Ils sont rattachés directement à un dossier et doivent illustrer sa performance aux regards des objectifs du programme.

Par exemple : « Nombre de nouveaux produits touristiques, culturels et naturels développés » : Si un projet permet la mise en relation d'acteurs, il faut pouvoir le démontrer et quantifier le nombre d'entreprises concernées.

2- **Les indicateurs de résultats.** Détachés de la mise en œuvre immédiate d'un projet ils doivent permettre de mesurer, sur le long terme les changements qui ont été permis par tous les projets financés et par d'autres facteurs.

Par exemple : « Nombre de nuitées » : il s'agit, statistiquement, d'observer si la mise en œuvre du programme à travers la réalisation de projets a permis d'augmenter la fréquentation touristique sur le territoire de coopération.

- Quelles obligations pour le porteur ?

Tout projet doit pouvoir montrer qu'il contribue aux objectifs du programme. La Commission européenne juge sur cette base des avancées et peut suspendre les financements si nous ne sommes pas en mesure de prouver que nous atteignons les objectifs.

A ce titre chaque projet doit remplir l'indicateur de réalisation unique de l'objectif spécifique dans lequel il se trouve. Si le projet ne remplit pas cette obligation alors le projet peut néanmoins être éligible à deux conditions :

- Qu'il démontre qu'il répond aux critères de sélection définis dans le document de mise en œuvre et qu'il permet de contribuer à l'indicateur de résultats ;
- Le comité de programmation doit juger de l'adéquation du projet au programme.

Merci de vous référer au [guide des indicateurs](#)

**Le Secrétariat conjoint est à votre disposition pour vous appuyer dans le montage des dossiers sur Synergie CTE.**

\*\*\*\*